

Réunion du 28 mars 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 28 mars à vingt heures trente, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de monsieur Pascal VANSANTBERGHE, Maire.

Étaient présents :

Mme MAURICE Bernadette, Mme DESVOY-JOPPE Béatrice, Mr VANSANTBERGHE Pascal, Mr MILLON Luc, Mr RAGOT Nicolas, Mr PONSIGNON Daniel

Absente excusée : Mme LEGRIS Corinne,

Absents : Mme ORSINI Frédérique, Mr LEBLANC Xavier, Mme CHARPENTIER Alexandra, Mr CHAMPONNOIS Jean-Luc,

Secrétaire de séance : Mme Bernadette MAURICE

1) Convention Hivory

Le Maire expose au Conseil Municipal la convention de mise à disposition à la société HIVORY d'un terrain sur la parcelle cadastrée ZY 10 au lieu-dit « LE MONT DE LA BATAILLE » SITE MONT CHOISY pour accueillir des installations d'Opérateurs de communications électroniques et composées des équipements techniques.

Après délibération, le Conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer avec la société HIVORY un loyer annuel de départ de 1050€ à un taux d'indexation de 2%

2) Enfouissement des réseaux

- a) **Rues Maria Galland et du Moulin** : Monsieur le Maire présente au conseil municipal le projet d'effacement des réseaux électrique et de télécommunication dans les rues Maria Galland et du Moulin de notre commune, établi par le SIEM ; ces travaux seraient réalisés avant l'aménagement de la voirie.

Tableau récapitulatif des dépenses :

Travaux	Montant	Participation de la Commune
Effacement du réseau nus	69 000€	3 450€
Effacement du réseau Orange	28 800€	28 800€

Après examen du projet et en avoir délibéré, le conseil municipal

- Approuve la solution technique proposée et est favorable à la réalisation du projet d'effacement des réseaux rues Maria Galland et du Moulin, sous la maîtrise d'ouvrage du SIEM .
- Donne délégation de signature au SIEM pour la convention d'enfouissement des réseaux aériens de communications électroniques.

b) **Rues du Reu et l'Abreuvoir** : Monsieur le Maire présente à l'Assemblée le projet d'effacement des réseaux électrique et de télécommunication dans les rues Reu et l'Abreuvoir de notre commune, établi par le SIEM ; ces travaux seraient réalisés avant l'aménagement de la voirie.

Tableau récapitulatif des dépenses :

Travaux	Montant	Participation de la Commune
Effacement du réseau nus	69 000€	3 450€
Effacement du réseau Orange	28 800€	28 800€

Après examen du projet et en avoir délibérée, le conseil municipal

- Approuve la solution technique proposée et est favorable à la réalisation du projet d'effacement des réseaux rues Reu et l'Abreuvoir, sous la maîtrise d'ouvrage du SIEM .
- Donne délégation de signature au SIEM pour la convention d'enfouissement des réseaux aériens de communications électroniques.

3) Vote du Budget primitif 2019 et compte administratif 2018

Mr le Maire donne la parole au Président de séance, M. PONSIGNON et quitte la salle.

Mr PONSIGNON Daniel présente le compte administratif de l'année 2018, pour la section fonctionnement, pour la section d'investissement et les restes à réaliser.

Compte administratif Principal		Dépenses	Recettes	solde (+ ou -)
Section de Fonctionnement	résultat propres à l'exercice 2018	154 671,60 €	218 502,73 €	63 831,13 €
	Résultat antérieurs (2017) reportés (ligne 002 du BP ou du BS 2018)		185 338,54 €	185 338,54 €
	Résultat à affecter			249 169,67 €
Section d'Investissement	résultat propres à l'exercice 2018	292 243,04 €	236 786,91 €	-55 456,13 €
	Résultat antérieurs (2017) reportés (ligne 001 du BP ou du BS 2018)	14 142,37 €		-14 142,37 €
	solde global d'exécution			-69 598,50 €
Restes à réaliser au 31/12/18	Fonctionnement			0,00 €
	Investissement	56 578,77 €		-56 578,77 €
Résultats cumulés 2018 (y compris les restes à réaliser en investissement et fonctionnement)		517 635,78 €	640 628,18 €	122 992,40 €

Vote : approuvé à l'unanimité des votants.

Mr le Maire rejoint la séance.

Monsieur le maire donne la parole à madame Bernadette MAURICE qui expose le budget primitif 2019. (Les dépenses d'investissement et de fonctionnement, et les recettes d'investissement et de fonctionnement)

Après délibération le budget primitif 2019 est approuvé à l'unanimité.

4) Vote des taux d'impositions directes

Monsieur le Maire propose de ne pas modifier les taux d'imposition pour cette année.

Habitation : 11.59

Foncier bâti : 5.81

Foncier non bâti : 5.93

CFE : 10.18

Le Conseil Municipal donne son accord pour à l'unanimité.

5) Vote des subventions aux associations

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide d'allouer les subventions suivantes au titre de l'année 2019 :

Vote à 5 voix pour et une abstention.

TITULAIRES	MONTANT 2019
ACPEI	100.00 €
ADMR	500.00 €
Familles Rurales des 5 villages	450.00 €
Récréaire	80.00 €
Les Amis de nos Eglises	80.00 €
Association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique de Nuisement-sur-Cooles	100.00 €
ACPA	85.00 €
MARPA	105 €
TOTAL	1500 €

6) Investissements 2019

Les travaux retenus pour 2019 :

- Eclairage supplémentaire Parking Cimetière
- Travaux restants 2018 sur le bâtiment technique, Serre
- Verger, Arboretum et terrains aux bords de la Coole

- Espace cinéraire
- Accessibilité de la mairie
- Réparation / Eclairage façade du Centre culturel
- Ajout de jeux / Espace Jean-Pol Daumont
- Remplacements décoration de Noël
- Signalétique
- Eclairage Rue des Auches chevines (partie ancienne)
- Réfection de chaussée
- Etude / Affaissement Rue des Auches chevines
- Achat d'une débroussailleuse sur batterie

Vote à l'unanimité soit 6 voix /6.

9) Informations diverses :

Commune nature : La commune s'est vu décerner 2 libellules dans le label « Commune nature » par la Région Grand-Est lors d'une remise de prix qui s'est le 27 mars 2019 à Fagnières.

Elections européennes : 26 mai 2019 / Tableau des permanences

Remise des cartes électorales / Jeunes électeurs : Monsieur le Maire remettra les cartes aux jeunes électeurs de la commune le samedi 6 avril 2019 à 11h à la mairie.

Prochaine Réunion de Conseil municipal le 13 mai 2019.

La séance est levée à 22h15.